

Présentation Introduction

Marianne KEMPENEERS

Volume 27, numéro 2, automne 1995

Nouvelle morphologie sociale. Changement démographique et structure sociale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001382ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001382ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

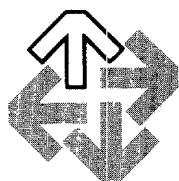
1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

KEMPENEERS, M. (1995). Présentation. *Sociologie et sociétés*, 27(2), 3–8.
<https://doi.org/10.7202/001382ar>

Présentation



MARIANNE KEMPENEERS

Depuis Durkheim, Mauss et Halbwachs, la morphologie sociale, cette intuition fondatrice de la sociologie, est tombée en désuétude¹. Certes, les sociologues se sont de tout temps attachés à l'étude macrosociologique des structures et de la dynamique des groupes sociaux. Et les démographes, de leur côté, se sont donné comme objet spécifique la mesure et l'analyse des faits de population. L'une et l'autre disciplines n'ont donc jamais cessé de traiter de morphologie sociale, tout en ayant depuis longtemps abandonné le terme. Il y a là de quoi s'étonner lorsqu'on remonte à la fin du siècle dernier, aux propos de Durkheim et à sa formidable intuition quant aux liens qui unissent le social et le démographique.

La vie sociale repose sur un substrat qui est déterminé dans sa grandeur comme dans sa forme. Ce qui le constitue, c'est la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toute sorte qui affectent les relations collectives. Suivant que la population est plus ou moins considérable, plus ou moins dense, suivant qu'elle est concentrée dans les villes ou dispersée dans la campagne, suivant la façon dont les villes et les maisons sont construites, suivant que l'espace occupé par la société est plus ou moins étendu, suivant ce que sont les frontières qui le limitent, les voies de communication qui le sillonnent, etc., le substrat social est différent. D'un autre côté, la constitution de ce substrat affecte, directement ou indirectement, tous les phénomènes sociaux, [...] Voilà donc tout un ensemble de problèmes qui intéressent évidemment la sociologie et qui, se référant tous à un seul et même objet, doivent ressortir à une même science. C'est cette science que nous proposons d'appeler *morphologie sociale*. Les travaux qui traitent de ces questions relèvent actuellement de disciplines différentes. C'est la géographie qui étudie les formes territoriales des États ; c'est l'histoire qui retrace l'évolution des groupes ruraux ou urbains ; c'est à la démographie que revient tout ce qui concerne la distribution de la population, etc. Il y a, croyons-nous, intérêt à tirer ces sciences fragmentaires de leur isolement et à les mettre en contact en les réunissant sous une même rubrique ; elles prendront ainsi le sentiment de leur unité [...] La morphologie sociale ne consiste pas, d'ailleurs, dans une simple science d'observation qui décrirait ces formes sans en rendre

1. Symptomatique de ce constat, entre autres, l'absence du terme dans R. BOUDON et F. BOURRICAUD (1982), *Dictionnaire critique de sociologie*, Paris, PUF.

compte ; elle peut et doit être explicative. Elle doit rechercher en fonction de quelles conditions varient l'aire politique des peuples, la nature et l'aspect de leurs frontières, l'inégale densité de la population ; elle doit se demander comment sont nés les groupements urbains, quelles sont les lois de leur évolution, comment ils se recrutent, quel est leur rôle, etc., etc. Elle ne considère donc pas seulement le substrat social tout formé pour en faire une analyse descriptive ; elle l'observe en voie de devenir pour faire voir comme il se forme. Ce n'est pas une science purement statique ; mais elle comprend tout naturellement les mouvements d'où résultent les états qu'elle étudie. (Durkheim, 1989, pp. 520-521.)

Tout était dit dès cette date, concernant l'influence réciproque entre la configuration matérielle des populations (taille, répartition spatiale, structure, dynamique de renouvellement) et les faits sociaux. La morphologie sociale est-elle un objet ou une science ? Durkheim hésite visiblement à intégrer l'objet au seul champ de la sociologie, mais il préconise une concertation des disciplines fragmentaires qui s'y intéressent (géographie, histoire, démographie, etc.), et c'est cette science multidisciplinaire qu'il se propose d'appeler « morphologie sociale ».

Quarante ans plus tard, prolongeant l'intuition durkheimienne, Halbwachs rédige *Morphologie sociale* (1938). Il propose alors d'établir une distinction entre la morphologie sociale « au sens large », et la morphologie sociale « *stricto sensu* ».

Il nous est apparu tout de suite qu'il y a une *morphologie sociale au sens large*, puisque toutes les sociétés, famille, Église, État, entreprise industrielle, etc., ont des formes matérielles. Mais tous les faits et caractères morphologiques relevés dans les cadres des sociologies particulières, nous les avons vus, aussi, se replacer et s'intégrer dans les faits de population, objet de la *morphologie sociale stricto sensu*. Ceux-ci [...] sont à étudier en eux-mêmes, indépendamment de tous les autres faits sociaux, comme un ensemble homogène, et qui se suffit. (Halbwachs, 1938, p. 2.)

La morphologie au sens large aurait pour objet d'étudier « les formes matérielles de tous les groupes particuliers, de toutes les grandes activités en lesquelles se décompose la vie collective dans son ensemble » (Halbwachs, 1938, p. 17). C'est ainsi que l'auteur, en première partie de l'ouvrage, s'attache successivement à l'étude de la morphologie religieuse, la morphologie politique et la morphologie économique. Cependant, souligne-t-il, l'étude de ces grandes activités de la vie collective ramène inmanquablement aux faits de population dont ils participent. C'est pourquoi, en définitive, l'essentiel de l'ouvrage d'Halbwachs porte sur la morphologie sociale *stricto sensu*, c'est-à-dire sur ce que l'auteur appelle lui-même la science de la population. Ainsi, empruntant les sentiers de la démographie, Halbwachs s'intéresse-t-il en premier lieu aux conditions spatiales de la population (répartition géographique, densité, mouvements migratoires) et en second lieu à son mouvement naturel (sexes et âges, natalité, nuptialité, mortalité, renouvellement des générations et reproduction démographique, lien entre population et subsistance). Cependant, « ce n'est pas en statisticien ni en démographe à proprement parler qu'Halbwachs aborde ces problèmes. La préoccupation est plus large. Il est sociologue et le demeure. S'il s'intéresse aux phénomènes collectifs, dont les phénomènes démographiques constituent le substrat premier, ce n'est pas pour eux-mêmes mais parce qu'ils se situent dans l'espace et dans le temps et parce qu'ils ont un volume, qui s'incarne dans les nombres ». (Girard, 1970, p. VIII.)

Tant Halbwachs que Durkheim semblent par ailleurs vouloir ignorer les tentatives antérieures de Marx, dans *Le Capital* (1867), de resituer l'ensemble des problèmes dits de population dans la perspective du procès d'accumulation du capital et de reproduction du mode de production capitaliste. Et pourtant, à travers le concept de « loi de population », Marx avait bel et bien ouvert la voie d'un raisonnement subordonnant l'évolution de la population aux exigences du procès de reproduction.

En produisant l'accumulation du capital, et à mesure qu'elle y réussit, la classe salariée produit donc elle-même les instruments de sa mise en retraite ou de sa métamorphose en surpopulation relative. Voilà la *loi de population* qui distingue l'époque capitaliste et

correspond à son mode de production particulier. En effet, chacun des modes historiques de la production sociale a aussi sa loi de population, qui passe avec lui et n'a par conséquent qu'une valeur historique. (Marx, 1867, p. 453.)

Ce concept de loi de population est en quelque sorte « un concept-liaison entre les phénomènes démographiques élémentaires d'une part, et le procès de reproduction des rapports sociaux de production, d'autre part. C'est, dès l'apparition du concept, la dépendance épistémologique de l'étude des faits de population par rapport au matérialisme historique qui se trouve ainsi marqué. » (Behar, 1976, p. 6.)

Ainsi, bien que Marx ne fasse pas appel à la notion de morphologie sociale comme telle, tout son raisonnement concernant la production de la surpopulation relative relève bien d'un raisonnement morphologique apparenté à celui d'Halbwachs.

L'exploitation de la force ouvrière par le capital est d'ailleurs si intense que le travailleur est déjà usé à la moitié de sa carrière. Quand il atteint l'âge mur, il doit faire place à une force plus jeune et descendre un échelon de l'échelle sociale, heureux s'il ne se trouve pas définitivement relégué parmi les surnuméraires. En outre, c'est chez les ouvriers de la grande industrie que l'on rencontre la moyenne de vie la plus courte. Ces conditions une fois données, les rangs de cette fraction du prolétariat ne peuvent grossir qu'en changeant souvent d'éléments individuels. Il faut donc que les générations subissent des périodes de renouvellement fréquentes. Ce besoin social est satisfait au moyen de mariages précoces (conséquence fatale de la situation sociale des ouvriers manufacturiers) et grâce à la prime que l'exploitation des enfants assure à leur production. Dès que le régime capitaliste s'est emparé de l'agriculture, la demande de travail y diminue absolument à mesure que le capital s'y accumule. La répulsion de la force ouvrière n'est pas dans l'agriculture, comme en d'autres industries, compensée par une attraction supérieure. Une partie de la population des campagnes se trouve donc toujours sur le point de se convertir en population urbaine ou manufacturière et dans l'attente de circonstances favorables à cette conversion. (Marx, K. pp. 462-463)

En écho à ces réflexions pionnières des fondateurs de la sociologie, démographes, sociologues, anthropologues et géographes, ont été réunis dans ce numéro, dans une démarche de formalisation morphologique. Leurs textes ont en commun d'aborder les faits sociaux dans leur matérialité démographique et les faits démographiques dans leurs fondements sociaux.

L'époque, disons les trente dernières années, est propice à une telle tentative. En effet, les interrogations que posent les grands bouleversements sociétaux de cette fin de siècle invitent à renouer avec cette formalisation du social que recouvre l'idée de morphologie. Ces bouleversements sont bien connus dans le langage démographique : élévation de l'espérance de vie, baisse de la nuptialité compensée par un essor des unions libres, augmentation des divorces, baisse de la fécondité, remodelage de la population active, et immigration de plus en plus massive. Ces tendances, qui s'affirment de façon plus ou moins prononcée selon les pays, se reflètent aujourd'hui dans une structure démographique caractérisée par les traits suivants : renversement de la pyramide des âges, coexistence beaucoup plus longue de plusieurs générations, diminution de la taille des ménages et des familles, diversification des schémas conjugaux et parentaux, accroissement de la proportion de personnes vivant seules, restructuration de la population active liée au vieillissement, à la progression de l'activité féminine et à la multiplication des statuts d'emploi, redéfinition de la distribution spatiale en fonction des diverses stratégies résidentielles et, enfin, perpétuel remodelage de la composition ethnique des populations. Au centre de ces structures en émergence, une entité se cherche une terminologie appropriée pour désigner ses modèles inédits de fonctionnement : l'unité familiale. Les transformations de l'unité familiale ont été étudiées sous divers angles tels les rapports conjugaux (mariage, union libre, divorce, séparation..) ; les rapports aux enfants (maternité et paternité, biparentalité, monoparentalité, multiparentalité) ; l'articulation maternité/travail et la renégociation des rôles domestiques ; la jeunesse comme nouvel âge de la vie entre la

famille d'origine et la famille de procréation ; les solidarités privées et communautaires (parentèles, réseaux et quartier) ; les solidarités publiques (l'État législateur et protecteur, les politiques familiales). Autant d'approches intéressantes mais trop souvent partielles de ce qui apparaît comme étant de nouvelles réalités familiales.

Ce numéro s'intéresse à tous ces changements, ce à partir de quatre pôles principaux : le vieillissement, la famille, le travail et le logement. L'immigration est présente également, mais elle est abordée sous l'angle spécifique des solidarités entre générations. Ces quatre pôles étant étroitement liés dans leur dynamique, les textes présentés ici s'interpellent constamment plutôt que d'obéir à un classement thématique bien circonscrit. Les auteurs, spécialistes de ces différents domaines, ont été invités, à partir de leurs recherches respectives, à situer leurs résultats du point de vue de cette morphologie sociale en devenir, c'est-à-dire à organiser leur réflexion autour de trois questions : 1. Que décrivent les indicateurs démographiques ou sociologiques, en matière de changements de structure ou changements d'état, depuis une trentaine d'années, dans le domaine concerné ? 2. Que peut-on en inférer en termes de réaménagement des rapports sociaux, compte tenu de la façon dont sont construits les descripteurs utilisés et des perspectives théoriques privilégiées ? 3. Quelle importance a la famille aujourd'hui, en elle-même ou en rapport avec le domaine concerné, comme facteur de structuration de la morphologie sociale ?

Le vieillissement, qui fait l'objet de quatre des articles, est tout d'abord envisagé dans une perspective historique de longue durée et dans sa logique de « mécanique démographique inéluctable » (Loriaux). Mais des transformations structurelles complexes se trouvent liées à ce phénomène. En fait, les mutations spectaculaires des pyramides de population au cours des dernières décennies atteignent toutes les formes de la vie sociale, en particulier l'organisation du travail et des loisirs, la sécurité sociale, les formes du pouvoir politique, les valeurs culturelles, etc. Cette réorganisation des rapports entre les âges a pour conséquence majeure la coexistence dans le temps et dans l'espace de quatre à cinq générations en filiation directe. Les formes de la vie familiale s'en trouvent profondément affectées. En effet, cette situation inédite rend de plus en plus flous les rapports (de solidarité, d'autorité, les modes de transmission du patrimoine, etc) entre les individus apparentés (Pitrou, Loriaux). On assiste à l'émergence d'un réseau complexe de relations où les places sont à la fois mouvantes et mal définies. La situation des personnes âgées, dans cette trame complexe, est révélatrice des difficultés et ambiguïtés qui surviennent au plan des solidarités privées. L'histoire des liens entre des mères haïtiennes âgées, immigrées à Montréal, et leurs enfants illustre bien ces ambiguïtés (Haldemann). Par ailleurs, les facteurs de vieillissement à l'échelle de toute la société et ceux structurant le marché de l'emploi se conjuguent eux aussi de façon extrêmement serrée pour créer une dynamique particulière de « vieillissement de la population active » (David). On assiste à une redéfinition complète du traditionnel rapport de dépendance entre actifs et inactifs.

Le travail, en outre, est étudié du point de vue de ses changements concomitants à ceux de la famille dans plusieurs pays occidentaux (Barrère-Maurisson). Il en émerge une typologie des modes de régulation sociétale (familial, marchand et politique) et la question se pose en fin de compte de savoir si les changements démographiques des dernières décennies ne pourraient pas se lire à partir de cette relation entre le travail et la famille. Par ailleurs, la hausse de l'activité féminine, phénomène déterminant de l'évolution de la relation famille-travail, est aussi examinée en lien avec la morphologie géographique des agglomérations urbaines (Villeneuve et Rose). En effet, la progression du nombre de couples en emploi semble avoir considérablement modifié la composition socio-professionnelle des quartiers urbains.

Quant à la famille, elle est omniprésente. Sa centralité par rapport à l'enjeu de reproduction demeure. Cependant, au fil des textes, et en particulier dans celui ouvrant sur une théorie du champ familial (Dandurand et Ouellette), le domaine du familial apparaît étroitement lié à un vaste ensemble de processus sociétaux qui contribuent à sa structuration. Le rôle de l'État reste primordial dans cette dynamique, via les agents publics dispensant des services

aux familles (essentiellement dans les domaines scolaire, socio-sanitaire et judiciaire). Mais plus largement, c'est l'ensemble des réseaux de sociabilité et de soutien informels qui sont examinés ici en vue de rendre compte de la complexité des pratiques définissant le « champ familial » aujourd'hui. Les modalités changeantes de prise en charge des enfants sont à cet égard révélatrices de la redéfinition du partage des tâches entre les familles et la collectivité (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton). Ces modalités sont d'autant plus complexes que les transformations de la conjugalité, ces vingt-cinq dernières années, ont entraîné une diversification et une redéfinition des configurations familiales. Une étude des parcours familiaux des Canadiennes atteste en effet de la grande hétérogénéité des expériences familiales (Le Bourdais et Juby).

Dans ce contexte de fragilité croissante des engagements conjugaux, les liens familiaux s'expriment de façon marquée à travers le résidentiel. En effet, l'achat d'un logement devient le signe, la matérialisation d'un projet familial. Les choix résidentiels mobilisent les solidarités familiales ou du moins rendent plus concrète l'exigence des liens de famille. Ainsi les configurations familiales apparaissent-elles étroitement liées aux configurations résidentielles, projet résidentiel et projet familial se construisant mutuellement (Bertaux-Wiame). C'est à partir de biographies individuelles et familiales centrées sur le résidentiel qu'a pu être mise en évidence cette notion d'espace résidentiel familial. Le recours à l'usage de la notion de ménage, habituel dans les études statistiques, est en effet beaucoup trop réducteur pour étudier le rapport famille-résidence. C'est précisément à la critique de ces concepts de ménage et de famille que s'attache le dernier texte du numéro (Bonvalet et Lelièvre). Démontrant l'inadéquation de ces unités statistiques traditionnelles pour rendre compte de la dynamique des réseaux familiaux, ce texte propose l'utilisation d'une nouvelle notion, celle d'entourage, comprenant les ménages successifs auxquels a appartenu l'individu ainsi que les personnes clefs du réseau familial.

Ainsi, c'est une véritable lecture morphologique du social qui nous est donnée à travers l'ensemble de ce numéro. Toutes les analyses présentées ici témoignent de l'étroite imbrication entre la vie sociale et son substrat matériel. Le nombre, l'espace et le temps sont au centre de cette entreprise collective de formalisation du social. Le social induit les formes qui, en retour, balisent le social. On peut voir émerger les contours de cette « nouvelle morphologie sociale » l'expression désignant l'espace des rapports sociaux restructurés selon une configuration que nous donnent à voir les changements démographiques, et au centre de laquelle se trouve le « champ familial ». Les composantes principales de cette nouvelle morphologie sont la restructuration des âges et des rapports entre générations, la redéfinition de l'espace familial, les enjeux de ces deux processus dans le champ du travail et enfin les liens entretenus entre ces trois composantes et la morphologie résidentielle. Ainsi, si la famille continue d'occuper une position stratégique comme instance de reproduction sociale et, partant, comme lieu de redéfinition morphologique du social, d'autres aspects concourent à cette redéfinition.

Une dimension méthodologique de cette approche mérite d'être soulignée. Le raisonnement morphologique interpelle le niveau macrosociologique. Cependant, plusieurs textes l'illustrent (Dandurand et Ouellette, Bertaux-Wiame, Haldemann), le macrosociologique ne s'appréhende pas forcément d'un strict point de vue quantitatif. Le raisonnement morphologique vient rappeler, s'il en était encore besoin, la nécessité d'abolir les frontières entre quantitatif et qualitatif comme modes d'appréhension des faits macrosociaux. L'approche ethnographique et le récit de vie sont porteurs d'enseignements aussi riches que l'analyse statistique quand il s'agit de faire émerger les contours, en perpétuelle redéfinition, de la morphologie sociale. D'ailleurs, le recours à l'outil statistique, dans le contexte de tels changements organiques du social, exige de plus en plus de vigilance conceptuelle et d'imagination méthodologique pour être opératoire, ainsi qu'en témoignent plusieurs textes (Bonvalet et Lelièvre, Le Bourdais et Juby, Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, David, Barrère-Maurisson).

La pluridisciplinarité, et en particulier l'alliance de la démographie avec la sociologie, l'anthropologie, l'économie et la géographie, s'impose à l'évidence dans cette démarche. Sous ce rapport, ce numéro s'inscrit dans la plus pure tradition de la science sociale, durkheimienne

et marxiste : le morphologique est par essence pluridisciplinaire. D'ailleurs, peut-être y a-t-il là un élément d'explication possible à la désuétude où est tombée la morphologie sociale comme objet. Ne pouvant être que pluridisciplinaire, mobilisant des méthodologies variées et embrassant un spectre tellement vaste de phénomènes, l'objet a sans aucun doute subi le contrecoup du morcellement des disciplines, du clivage des méthodologies et de la spécialisation croissante des champs d'intérêt qui se sont produits ces dernières décennies. De plus, la morphologie suppose que l'on s'interroge sur la totalité du social. Or, la réflexion sur les phénomènes sociaux dans leur totalité est aujourd'hui assez peu priseée. On assiste à un désintérêt à l'endroit des théories classiques, axées sur le niveau macrosocial des phénomènes, au profit de théorisations faisant appel aux dimensions subjectives. Ce numéro témoigne de la nécessité de renouer avec une approche morphologique inspirée de l'intention fondatrice de la sociologie pour éclairer les changements, sans précédent dans l'histoire, qui affectent nos sociétés depuis trente ans.

Marianne KEMPENEERS
Département de sociologie
Université de Montréal

BIBLIOGRAPHIE

- BEHAR, L. (1976), « Loi de population et science démographique. Pour une problématique matérialiste en démographie », *La Pensée*, n° 186, pp. 3-26.
- DURKHEIM, É. (1899), « Notes critiques », *L'Année sociologique*, 2^e année (1897-1898), Paris, Alcan.
- GIRARD, A. (1984), *L'homme et le nombre des hommes*, Paris, PUF.
- GIRARD, A. (1970), « Introduction » M. Halbwachs *Morphologie sociale*, Paris, Librairie Armand Colin.
- HALBWACHS, M. (1938), *Morphologie sociale*, Paris, Librairie Armand Colin, 1970.
- GUTH, S. (1988), *La Formalisation du social. Essai de morphologie*, Fribourg, Del Val.
- MARX, K. (1867), *Le Capital*, livre 1, partie III, chapitre xxv, Paris, Éditions sociales, 1973.